



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2021/2022

PROCES-VERBAL N° 28

Réunion restreinte du jeudi 27 janvier 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

VIRY CHATILLON – GYMNASE JULES VERNE – NNI 91 687 99 05

Cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 26/01/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau Futsal 2 signée par le propriétaire le 22/01/2022 et des documents transmis :

- Plan de l'aire de jeu
- Plan côté des vestiaires
- AAC
- Rapport de visite du 26/01/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau Futsal 2 jusqu'au 27/01/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour validation.

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

RUNGIS – STADE LUCIEN GRELINGER N°1 – NNI 94 065 01 01

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E6 jusqu'au 08/10/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 26/01/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 26/01/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 217 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.57.
- Facteur d'uniformité : 0.82.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 27/01/2024.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS